

Montréal, le 8 juin 2013

Objet : Projet de construction d'une école primaire à l'Île des Sœurs

Mémoire présenté par Shahira El Moutéi - Khalil

Comme résidente de l'Île des Sœurs, ce projet me touche de près. Il va sans dire que tout le monde s'entend sur la construction d'une nouvelle école primaire à l'Île des Sœurs et qu'il est urgent de trouver un emplacement adéquat pour le faire.

Cela étant dit, il ne faudrait pas que cette construction se fasse au détriment de la qualité de vie des résidents de l'Île des Sœurs. En effet, on peut constater que les espaces verts et les arbres sont de plus en plus remplacés par du béton et de l'asphalte dans ces dernières années et ce n'est pas fini. Projets de tous ordres sont en train d'empiéter sur les espaces verts et de porter atteinte à la préservation des espaces verts à l'Île.

Par ailleurs, il est étonnant qu'à l'Île des Sœurs on envisage de détruire une bonne partie d'un parc alors que de nos jours la population québécoise se préoccupe de plus en plus des questions environnementales, alors que le Conseil régional de l'environnement de Montréal prône la protection des espaces verts, la préservation de l'intégrité des parcs et la conservation de leur vocation, qui est d'aider à la purification de l'air et d'offrir des aires de détente aux citoyens qui leur permettent d'être en contact avec la nature.

Quant au projet de construction d'une école primaire dans une bonne partie du parc La Fontaine, il présente les inconvénients suivants :

- Détruire un espace vert et des arbres
- Remplacer un espace vert par du béton et de l'asphalte
- Occasionner un engorgement de la circulation à l'heure de pointe du matin qui coïncide avec l'arrivée des enfants à l'école
- Exposer les enfants à un air très pollué du fait que tout le trafic de l'Ile des Sœurs passe par cet endroit
- Menacer la sécurité des enfants en raison de la proximité du passage des autos autour de ce site
- La perte de cet espace parc qui ne sera pas compensée
- La perte de pistes cyclables très utilisées
- L'insuffisance de ce terrain pour agrandir l'école dans un proche avenir pour répondre aux besoins déjà établis d'une population grandissante de jeunes enfants à l'Ile des Sœurs

Bref, il me semble que ce lieu n'est pas du tout adéquat. C'est pourquoi, je m'y oppose et réclame une évaluation indépendante des sites alternatifs.

Shahira El Moutéi - Khalil